

Subside pour séminaires scientifiques

Principe du subside

Comme indiqué dans son plan d'action¹, le Décanat de la FGSE souhaite encourager des séminaires scientifiques qui reflètent la diversité de la communauté scientifique et de la société. De ce fait, il a décidé d'offrir un subside pour l'organisation d'événements scientifiques avec un minimum de 40% d'oratrices et/ou une thématique liée à l'équité la diversité et l'inclusion (EDI). Le Décanat souhaite ainsi soutenir toute contribution aux efforts EDI de la Faculté.

Les objectifs de cette mesure sont multiples :

- En moyenne, le nombre d'oratrices invitées à des manifestations scientifiques est nettement inférieur à la proportion de chercheuses actives dans le domaine de l'événement. Ainsi, les femmes ont souvent moins d'opportunités de présenter leurs résultats de recherche, d'accroître leur réseau professionnel et donc de trouver des sources de financement.²
- Les femmes oratrices ont une importante fonction de « role models » pour la relève féminine.³
- De manière générale, la diversité favorise la créativité et l'originalité de la recherche et de l'enseignement ainsi que l'innovation.⁴
- La Faculté souhaite intégrer les questions EDI dans toutes ses actions.

Manifestations pouvant bénéficier du subside

- Les séminaires ponctuels organisés par les instituts tels que cycles de colloques, séminaires, tables rondes qui se déroulent au sein de la Faculté.
- Les manifestations déjà au bénéfice d'un subventionnement de l'UNIL ne sont pas éligibles.

¹ https://unil.ch/files/live/sites/gse/files/documents/9_Plan_action_egalite_2021_2024.pdf

² <https://geodeswitzerland.ch/video-a-report-on-gender-diversity-and-equality-in-geosciences-an-analysis-of-the-sgm-2003-2019/>

³ <https://pubs.geoscienceworld.org/gsa/geosphere/article/14/6/2585/566164/Role-modeling-is-a-viable-retention-strategy-for>

⁴ <https://www.nature.com/articles/d41586-018-07415-9>

Conditions d'octroi

- La manifestation inclut un minimum de 40% d'oratrices.
- L'entité organisatrice se soucie de l'impact écologique de l'évènement en évitant si possible les déplacements en avion.

Montant du subside

- Les frais partiels ou entiers liés à l'invitation d'une oratrice, selon le type de demande et du budget disponible.
- Les frais pour l'organisation d'un séminaire ayant une thématique liée à l'EDI.

Démarche

- L'entité organisatrice fait une demande écrite au moins un mois avant la manifestation en remplissant le formulaire en annexe et en présentant le programme ainsi qu'un budget.
- La présidence de la Commission égalité préavise les requêtes qui répondent aux critères mentionnés plus haut.
- Ensuite, le Doyen décide sur l'attribution du subside.
- Il faut compter deux semaines d'attente pour obtenir une réponse.
- Le montant accordé sera pris en charge par le Décanat sous présentation de factures ou de notes de frais et d'un bref retour sur l'évènement (nombre de participants, feedback, impact de l'évènement, coûts effectifs).

→ Il n'est pas possible de demander un subside rétroactivement à un évènement.

Formulaire pour l'octroi d'un subside pour les manifestations scientifiques

Date de la demande :

Institut(s)/groupe(s) de recherche organisant la manifestation :

Personne responsable :

Personne de contact :

Type de manifestation :

Intitulé de la manifestation :

Nombre total d'orateurs et/ou d'oratrices principales (pour cycles de séminaires) :

Le subside est demandé pour contribuer à l'invitation d'une ou de plusieurs oratrices.

Merci de préciser en quelques mots :

Le subside est demandé pour l'organisation d'un séminaire ayant une thématique liée à l'EDI.



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement

Merci de préciser en quelques mots :

De quelle manière la manifestation contribue-t-elle aux efforts EDI de la Faculté ?

Signature :

Merci d'envoyer ce formulaire à ce-fgse@unil.ch accompagné du programme de la manifestation ainsi que le budget.